

# Technico-commercial du secteur de l'alimentation (Coordination et encadrement)

RÉF | 8301

# **OBJECTIF ET CONTENU**

#### **Objectif**

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de : Concevoir des propositions de solutions technico-commerciales; Vendre la solution technico-commerciale; Développer sa clientèle; Développer son activité; Gérer l'information technique et commerciale; Participer à la politique commerciale de l'entreprise; Gérer un projet technico-commercial.

#### **Programme**

#### • Cours Professionnels :

Test Diagnostic Langue ; Le secteur de l'alimentation ; Coordination de projet: module transversal ; Conseil technico-commercial ; Négociation ; Marketing ; Informatique appliquée ; Techniques de vente ; Politique commerciale appliquée.

#### • Pratique professionnelle :

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patronformateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Un stage d'observation de 40 heures est obligatoire pour les candidats qui ne peuvent prouver une occupation dans le métier via une convention de stage ou un contrat de travail.



Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME

• Attention : Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un Centre IFAPME.

### Certification(s) visée(s)

Diplôme de formation de coordination et d'encadrement.

Type de formation

**Alternance PME** 

**ORGANISATION** 

Durée 1 année

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours

peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 250 euros

#### CONDITION D'ADMISSION

### **Prérequis** administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit le troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission

(connaissances de base en mathématique et en français).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.



# **EN PRATIQUE**

# Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

# Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

## **Organisme**

**SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise** 

Rue de Stalle 292b 1180 Uccle Tél: 0800 85 210 https://www.efp.be/

